



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 9 NOVEMBRE 2015

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce neuvième jour de novembre, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Réjean	Richard	Conseiller (6)

ABSENT :	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
----------	----------	-----------	----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

15-11-116 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

15-11-117 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES ACCESSOIRES EN FAVEUR DES PROMOTEURS OU ENTREPRENEURS IMMOBILIERS

Le conseil prend acte du dépôt de la demande de crédit de taxes accessoires en faveur des promoteurs ou entrepreneurs immobiliers de monsieur Roger Lapointe. Le



conseil va prendre les informations concernant la légalité d'un tel crédit et fera une rencontre avec le demandeur.

OFFRE D'ACHAT DE LOTS DE VILLÉGIATURE

Le conseil prend acte du dépôt de l'offre d'achat de monsieur Maxime D'Anjou et de madame Marie-Élaine Gauthier au montant de trente mille dollars (30 000 \$) pour le terrain portant le numéro Civic 430 sur le chemin du lac La Motte.

15-11-118

MRAR – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, de participer à la campagne de financement du Mouvement de la relève d'Amos-Région pour une somme de cinquante dollars (50 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que le MRAR est venu présenter son projet de Table 16-24 ans afin d'obtenir un financement de cinq mille dollars (5000 \$) par année pendant trois ans.

Que la demande de financement de la SESAT sera prise en charge par la MRC d'Abitibi pour l'ensemble des municipalités du territoire. Et que le financement est conditionnel à l'obtention du financement total via d'autres organismes.

Qu'il y aura présentation du projet de prévision budgétaire pour l'année 2016, à la réunion des maires le 11 novembre prochain.

VOIRIE

15-11-119

FABRICATION DE GRANULATS CONCASSÉS MG-20 – INVITATION À SOUMISSIONNER

ATTENDU QUE la municipalité de La Motte a besoin de concassé pour la réfection de ses chemins;

ATTENDU QUE le besoin a été estimé à 18 000 tonnes métriques de MG-20;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, d'acheminer un appel d'offres aux entrepreneurs suivants :

- La Mothe division Sintra
- Galarneau entrepreneur général
- Société d'entreprise générale Pajula
- Agrégat RN
- Béton Fortin

QUE les travaux devront être exécutés pour le 15 juin 2016;

QUE les soumissions devront être soumises avant le 10 décembre 2015 à 15 h;



QUE le Conseil ne s'engage pas à prendre le plus bas ni le plus haut des soumissionnaires.

ADOPTÉE

PROTECTION INCENDIE

15-11-120

OUVERTURE DES APPELS D'OFFRES – CAMION-TRANSPORTEUR D'EAU USAGÉ

ATTENDU QU'un appel d'offres a été acheminé auprès du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) pour recevoir des soumissions pour un camion transporteur d'eau usagé avec une citerne en aluminium neuve servant à la protection incendie;

ATTENDU QU'une seule soumissionnaire a répondu et que le prix soumissionné avant taxes est :

Soumissionnaires	Date	Prix
Camions Hélie (2003)	15/10/2015	143 980 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu que la soumission reçue dans le cadre de cet appel d'offres soit rejetée puisque l'analyse de qualification des offres de contrats d'approvisionnement, soit le système d'évaluation et de pondération des offres, n'obtient pas la note de passage.

ADOPTÉE

15-11-121

APPEL D'OFFRES – ACHAT D'UN CAMION TRANSPORTEUR D'EAU USAGÉ SERVANT À LA PROTECTION INCENDIE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu que le conseil de la municipalité de La Motte autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer un nouvel appel d'offres auprès du Service Électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé servant à la protection incendie. Le tout tel que décrit au devis d'appel d'offres en date du 9 novembre 2015, annexé à la présente résolution comme si au long reproduite.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'octobre 2015.

15-11-122

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois d'octobre 2015 soient et



sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante-cinq mille trois cent soixante-dix dollars et quarante-sept sous. (65 370.47 \$)

Agences Sylvie Racine	402.41 \$
Atelier KGM	125.65 \$
Bell Mobilité	228.43 \$
Bourassa, Marcel	139.84 \$
Boutique du bureau Gyva	334.29 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Club du père Noël	200.00 \$
CSST	43.09 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	125.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 602.83 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	11.59 \$
Envirobi	1 073.18 \$
Équipement Solan	73.19 \$
FQM	47.03 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Guay, Denis	170.80 \$
Hewitt équipement	43.43 \$
Hydro-Québec	846.18 \$
Jean-Luc Corriveau A.G.	11 612.48 \$
Location Lauzon Amos	3.72 \$
M & M Nord-Ouest	40.84 \$
Martel construction	20 350.58 \$
Martineau, René	419.65 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Matériaux 3+2	76.93 \$
Ministre du Revenu	5 091.87 \$
MRC d'Abitibi	551.85 \$
Municipalité de Rivière-Héva	341.66 \$
PG Solutions	5 685.53 \$
Pharmacie Jean Coutu	147.90 \$
Postes Canada	102.84 \$
Receveur général du Canada	2 040.11 \$
Richard, Réjean	139.84 \$
Rôle de paie	11 641.26 \$
Sanimos	820.92 \$
Savard, Mariette	139.84 \$
Télébec	238.60 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Traction Amos (UAP inc.)	132.08 \$
Ville d'Amos	598.10 \$
Vitrierie Pomerleau	41.34 \$
Wheelhouse, Jocelyne	139.84 \$
Total :	<u>65 370.47 \$</u>

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 205 RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La conseillère, madame Jocelyne Wheelhouse, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l'adoption du règlement # 205 règlement d'emprunt, pour l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé servant à la protection incendie.

Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées au dit projet.



DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu des dispositions des articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la secrétaire-trésorière dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de 6 des membres du conseil.

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Le conseil prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 octobre 2015.

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

Le Conseil prend acte du dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2014.

15-11-123

MAIRE SUPPLÉANT

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, de nommer madame Jocelyne Wheelhouse à titre de maire suppléant.

ADOPTÉE

DISCOURS DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, monsieur le maire fait rapport de la situation financière de la Municipalité, tel que décrit au code municipal. Le texte du rapport du maire est déposé pour être conservé aux archives de la Municipalité.

Le rapport du maire sera publié dans Le Journal de La Motte qui est acheminé à chaque résidence et une copie sera jointe au prochain compte de taxes pour les propriétaires non résidants.

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES 2015

En vertu des dispositions de l'article 1022 du code municipal, la secrétaire-trésorière dépose la liste des arriérés de taxes en date du 9 novembre 2015.

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-11-124

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 53.

ADOPTÉE



Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-11-118

15-11-122

Signé ce dix-huitième jour de novembre
de l'an deux mille quinze